

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé Environnement
Pôle Eaux de Loisirs et Littorales

Affaire suivie par : Yoann GEIGER
Courriel : yoann.geiger@ars.sante.fr

Téléphone : 02 98 64 50 84
Télécopie : 02 98 95 19 25

Date : 27/08/20
Objet : Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Mairie de RELECQ-KERHUON (LE)

AVIS DE CONTAMINATION MICROBIOLOGIQUE

Prélèvement effectué le : 25/08/20

Résultats définitifs (48h) transmis par le laboratoire d'analyses Labocéa le 27/08/20				
ZONE DE BAINNADE	Bactériologie (pour 100ml d'eau)			
	Escherichia coli		Entérocoques intestinaux	
PASSAGE	1089	SEUIL :	824	SEUIL :
		1000		370

COMMENTAIRES :
Echantillon d'eau non conforme aux références de qualités fixées par le ministère de la santé et proposés par l'ANSES pour :

les paramètres Escherichia coli et Entérocoques intestinaux

MESURES A PRENDRE

- ⇒ Il vous appartient d'enquêter sur les événements susceptibles d'avoir entraîné cette contamination.
- ⇒ Ce site fait d'ores et déjà l'objet d'une interdiction sanitaire à la baignade depuis le 26 août 2020.
- ⇒ Il importe également dans ce cas d'assurer une information efficace des usagers (affichage sur site, sites internet, drapeau...).

Un prélèvement de recontrôle a été réalisé le 26/08/20.

⇒ **Informer l'ARS des mesures prises, dès réception de cet avis, des résultats de vos interventions et analyses éventuelles réalisées.**